

BELGIAN LEAGUE

Cette fiche n'est pas exhaustive et doit être lue en complément du Règlement sportif disponible sur www.hockey.be. En cas de contradiction, le Règlement sportif prime sur cette fiche.

Pour toute question : contactez votre secrétaire de club qui est le seul point de contact avec la fédération.

GESTION DES RENCONTRES

*En cas de remise, la nouvelle date de la rencontre doit être communiquée à la fédération, via le secrétariat, au plus tard **4 jours avant la nouvelle date** et ce, afin que celle-ci soit validée par la fédération et adaptée dans Sportlink.*

1. Rencontres reportées doivent toutes être rejouées avant l'avant-dernière journée de championnat.
2. Remise « volontaire » : rencontre doit être jouée avant la date initiale.
3. Remise due à l'impraticabilité du terrain : rencontre doit être rejouée dans les 15 jours suivants la rencontre initiale.

FORFAITS

Prévenez votre adversaire au plus vite + indiquez le forfait sur la feuille de match. Plus tôt vous agissez, moins l'amende sera importante.

FEUILLE DE MATCH

1. La liste des joueurs doit être envoyée aux arbitres via l'Application au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.
2. Vérification obligatoire de la liste des joueurs adversaires au plus tard 15 minutes avant la rencontre à l'aide des pièces d'identification (photo dans l'application – si joueur non identifiable, via carte d'identité).
3. Minimum 7 joueurs sur le terrain ou sur la feuille de match et maximum 16 joueurs sur la feuille de match.
4. Score doit être rempli par les arbitres à la fin de la rencontre.
5. Toute demande de modification de score doit être introduite via secrétaire de club dans les 5 jours suivant la rencontre.

En cas d'irrégularité concernant les points 1 à 3:

- *Aller trouver le manager et lui demander d'y remédier dans les plus brefs délais*
- *Si ce dernier refuse, en informer l'arbitre et introduire un forfait « règlement » de l'équipe adverse sur la feuille de match avant de démarrer une rencontre amicale.*

QUALIFICATIONS :

1. Obligation d'être affilié dans son club au plus tard le mercredi qui suit le début du championnat.
2. Interdiction de participer au championnat belge si participation à un championnat étranger après le 1^{er} septembre – sauf si Erasmus (renseignements via secrétaire).

ARBITRAGE :

1. DH – D1 : arbitres nationaux
D2 Messieurs : arbitres nationaux

D2 Dames – D3 Dames et Messieurs : 1 arbitre de chaque club

2. Absence d'arbitre club : le club en défaut doit désigner un joueur pour arbitrer. Interdiction pour ce joueur de participer à la rencontre.
3. Interdiction de changer d'arbitre en cours de rencontre.

ACCES AUX DUG-OUTS

1. Sont autorisés à accéder aux dug-outs :
 - Joueurs présents sur la feuille de match
 - Coach + 3 membres du staff max présents sur la feuille de match.
2. Seul le coach est autorisé à rester debout dans cette zone et à donner des instructions.

DELEGUE AU TERRAIN

1. Obligatoire pour rencontres arbitrées par des arbitres nationaux.
2. Doit être présent et accueillir les arbitres minimum 45 minutes avant le début de la rencontre.
3. Doit avoir 18 ans minimum.
4. Missions décrites à l'article 28 du Règlement Sportif.

RESPONSABLE CARTES VERTES :

Obligatoire pour toutes les rencontres arbitrées par des arbitres nationaux.

BALL KIDS

1. Obligatoire en DH et D1 Dames & Messieurs
2. Doivent avoir 12 ans minimum

EQUIPEMENTS

1. Numéro de maillot obligatoire (entre 1 et 60)
DH Dames et Messieurs : nom des joueurs obligatoires
2. Au cas où les couleurs des deux équipes prêterent à confusion : équipe visiteuse doit modifier sa tenue.
3. Tenue du gardien doit être d'une couleur distincte de celle des deux équipes.
4. Protège-dents et jambières obligatoires

OPEN LEAGUE NATIONALE

Cette fiche n'est pas exhaustive et doit être lue en complément du Règlement sportif disponible sur www.hockey.be. En cas de contradiction, le Règlement sportif prime sur cette fiche.

Pour toute question : contactez votre secrétaire de club qui est le seul point de contact avec la fédération.

GESTION DES RENCONTRES

*En cas de remise, la nouvelle date de la rencontre doit être communiquée à la fédération, via le secrétariat, au plus tard **4 jours avant la nouvelle date** et ce, afin que celle-ci soit validée par la fédération et adaptée dans Sportlink.*

1. Rencontres reportées doivent toutes être rejouées avant l'avant-dernière journée de championnat.
2. Remise « volontaire » : rencontre doit être jouée avant la date initiale.
3. Remise due à l'impraticabilité du terrain : rencontre doit être rejouée dans les 30 jours suivants la rencontre initiale.

FORFAITS

Prévenez votre adversaire au plus vite + indiquez le forfait sur la feuille de match. Plus tôt vous agissez, moins l'amende sera importante.

FEUILLE DE MATCH

1. La liste des joueurs doit être envoyée aux arbitres via l'Application au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.
2. Vérification obligatoire de la liste des joueurs adversaires au plus tard 15 minutes avant la rencontre à l'aide des pièces d'identification (photo dans l'application – si joueur non identifiable, via carte d'identité).
3. Minimum 7 joueurs sur le terrain ou sur la feuille de match et maximum 16 joueurs sur la feuille de match.
4. Score doit être rempli par les arbitres à la fin de la rencontre.
5. Toute demande de modification de score doit être introduite via secrétaire de club dans les 5 jours suivant la rencontre.

En cas d'irrégularité concernant les points 1 à 3:

- *Aller trouver le manager et lui demander d'y remédier dans les plus brefs délais*
- *Si ce dernier refuse, en informer l'arbitre et acter un forfait « règlement » de l'équipe adverse sur la feuille de match avant de démarrer une rencontre amicale.*

QUALIFICATIONS :

1. Possibilité d'accueillir maximum deux joueurs par rencontre avec une qualification directement supérieure (exemple : maximum 2 joueurs qualifiés 1 peuvent jouer en équipe 2).

ARBITRAGE

1. DH Messieurs : arbitres nationaux
Autres divisions : 1 arbitre de chaque club.
2. Absence d'arbitre club : le club en défaut doit désigner un joueur pour arbitrer. Interdiction pour ce joueur de participer à la rencontre.
3. Interdiction de changer d'arbitre en cours de rencontre.

ACCES AUX DUG-OUTS

1. Sont autorisés à accéder aux dug-outs :
 - Joueurs présents sur la feuille de match
 - Coach + 3 membres du staff max présents sur la feuille de match.
2. Seul le coach est autorisé à rester debout dans cette zone et à donner des instructions.

DELEGUE AU TERRAIN

1. Obligatoire pour rencontres arbitrés par des arbitres nationaux.
2. Doit être présent et accueillir les arbitres minimum 45 minutes avant le début de la rencontre.
3. Doit avoir 18 ans minimum.
4. Missions décrites à l'article 28 du Règlement Sportif.

RESPONSABLE CARTES VERTES

Obligatoire pour toutes les rencontres arbitrées par des arbitres nationaux.

EQUIPEMENTS

1. Numéro de maillot obligatoire (entre 1 et 60)
2. Au cas où les couleurs des deux équipes prêtent à confusion : équipe visiteuse doit modifier sa tenue.
3. Tenue du gardien doit être d'une couleur distincte de celle des deux équipes.
4. Protège-dents et jambières obligatoires

OPEN LEAGUE REGIONALE

Cette fiche n'est pas exhaustive et doit être lue en complément du Règlement sportif disponible sur www.hockey.be. En cas de contradiction, le Règlement sportif prime sur cette fiche.

Pour toute question : contactez votre secrétaire de club qui est le seul point de contact avec la fédération.

GESTION DES RENCONTRES

*En cas de remise, la nouvelle date de la rencontre doit être communiquée à la fédération, via le secrétariat, au plus tard **4 jours avant la nouvelle date** et ce, afin que celle-ci soit validée par la fédération et adaptée dans Sportlink.*

1. Rencontres reportées doivent toutes être rejouées avant la dernière journée de championnat.
2. Remise « volontaire » : rencontre doit être jouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

Essayez de fixer la date du match remis à l'avance. Si vous ne trouvez pas d'accord une fois la date du match initiale passée, contactez immédiatement votre secrétaire.

3. Remise due à l'impraticabilité du terrain : rencontre doit être rejouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

FORFAITS

Prévenez votre adversaire au plus vite + indiquez le forfait sur la feuille de match. Plus tôt vous agissez, moins l'amende sera importante.

FEUILLE DE MATCH

1. La liste des joueurs doit être envoyée aux arbitres via l'Application au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.
2. Vérification obligatoire de la liste des joueurs adversaires au plus tard 15 minutes avant la rencontre à l'aide des pièces d'identification (photo dans l'application – si joueur non identifiable, via carte d'identité).
3. Minimum 7 joueurs sur le terrain ou sur la feuille de match et maximum 16 joueurs sur la feuille de match.
4. Score doit être rempli par les arbitres à la fin de la rencontre.
5. Toute demande de modification de score doit être introduite via secrétaire de club dans les 5 jours suivant la rencontre.

En cas d'irrégularité concernant les points 1 à 3:

- *Aller trouver le manager et lui demander d'y remédier dans les plus brefs délais*
- *Si ce dernier refuse, en informer l'arbitre et acter un forfait « règlement » de l'équipe adverse sur la feuille de match avant de démarrer une rencontre amicale.*

QUALIFICATIONS :

1. Possibilité d'accueillir maximum deux joueurs par rencontre avec une qualification directement supérieure (exemple : maximum 2 joueurs qualifiés 1 peuvent jouer en équipe 2).

ARBITRAGE

1. 2 arbitres du club qui reçoit.

2. Absence d'arbitre club : le club en défaut doit désigner un joueur pour arbitrer. Interdiction pour ce joueur de participer à la rencontre.
3. Interdiction de changer d'arbitre en cours de rencontre.

ACCES AUX DUG-OUTS

1. Sont autorisés à accéder aux dug-outs :
 - Joueurs présents sur la feuille de match
 - Coach + 3 membres du staff max présents sur la feuille de match.
2. Seul le coach est autorisé à rester debout dans cette zone et à donner des instructions.

EQUIPEMENTS

1. Numéro de maillot obligatoire (entre 1 et 99)
2. Au cas où les couleurs des deux équipes prêterent à confusion : équipe visiteuse doit modifier sa tenue.
3. Tenue du gardien doit être d'une couleur distincte de celle des deux équipes.
4. Protège-dents et jambières obligatoires

MINEURS

Cette fiche n'est pas exhaustive et doit être lue en complément du Règlement sportif disponible sur www.hockey.be. En cas de contradiction, le Règlement sportif prime sur cette fiche.

Pour toute question : contactez votre secrétaire de club qui est le seul point de contact avec la fédération.

GESTION DES RENCONTRES

*En cas de remise, la nouvelle date de la rencontre doit être communiquée à la fédération, via le secrétariat, au plus tard **4 jours avant la nouvelle date** et ce, afin que celle-ci soit validée par la fédération et adaptée dans Sportlink.*

1. Rencontres reportées doivent toutes être rejouées :
 - a. Mineurs nationaux : avant l'avant-dernière journée de championnat.
 - b. Mineurs régionaux : avant la dernière journée de championnat
2. Remise « volontaire » : rencontre doit être jouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

Essayez de fixer la date du match remis à l'avance. Si vous ne trouvez pas d'accord une fois la date du match initiale passée, contactez immédiatement votre secrétaire.
3. Remise due à l'impraticabilité du terrain : rencontre doit être rejouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

FORFAITS

Prévenez votre adversaire au plus vite + indiquez le forfait sur la feuille de match. Plus tôt vous agissez, moins l'amende sera importante.

FEUILLE DE MATCH

1. La liste des joueurs doit être envoyée aux arbitres via l'Application au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.
2. Vérification obligatoire de la liste des joueurs adversaires au plus tard 15 minutes avant la rencontre à l'aide des pièces d'identification (photo dans l'application – si joueur non identifiable, via carte d'identité).
3. Minimum 7 joueurs sur le terrain ou sur la feuille de match et maximum 16 joueurs sur la feuille de match.
4. Score doit être rempli par les arbitres à la fin de la rencontre.
5. Toute demande de modification de score doit être introduite via secrétaire de club dans les 5 jours suivant la rencontre.

En cas d'irrégularité concernant les points 1 à 3:

- *Aller trouver le manager et lui demander d'y remédier dans les plus brefs délais*
- *Si ce dernier refuse, en informer l'arbitre et acter un forfait « règlement » de l'équipe adverse sur la feuille de match avant de démarrer une rencontre amicale.*

QUALIFICATIONS :

Possibilité d'accueillir maximum deux joueurs par rencontre avec une qualification directement supérieure (exemple : maximum 2 joueurs qualifiés 1 peuvent jouer en équipe 2).

ARBITRAGE

1. 2 arbitres du club qui reçoit.

2. Absence d'arbitre club : le club en défaut doit désigner un joueur pour arbitrer. Interdiction pour ce joueur de participer à la rencontre.
3. Interdiction de changer d'arbitre en cours de rencontre.

ACCES AUX DUG-OUTS

1. Sont autorisés à accéder aux dug-outs :
 - Joueurs présents sur la feuille de match
 - Coach + 3 membres du staff max présents sur la feuille de match.
2. Seul le coach est autorisé à rester debout dans cette zone et à donner des instructions.

EQUIPEMENTS

1. Numéro de maillot obligatoire :
 - a. Mineurs nationaux : numéros entre 1 à 60
 - b. Mineurs régionaux : numéros entre 1 à 99
2. Au cas où les couleurs des deux équipes prêterent à confusion : équipe visiteuse doit modifier sa tenue.
3. Tenue du gardien doit être d'une couleur distincte de celle des deux équipes.
4. Protège-dents et jambières obligatoires

MASTERS ET JUNIOR MASTERS

Cette fiche n'est pas exhaustive et doit être lue en complément du Règlement sportif disponible sur www.hockey.be. En cas de contradiction, le Règlement sportif prime sur cette fiche.

Pour toute question : contactez votre secrétaire de club qui est le seul point de contact avec la fédération.

GESTION DES RENCONTRES

*En cas de remise, la nouvelle date de la rencontre doit être communiquée à la fédération, via le secrétariat, au plus tard **4 jours avant la nouvelle date** et ce, afin que celle-ci soit validée par la fédération et adaptée dans Sportlink.*

1. Rencontres reportées doivent toutes être rejouées : avant la dernière journée de championnat.
2. Remise « volontaire » : rencontre doit être jouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.
Essayez de fixer la date du match remis à l'avance. Si vous ne trouvez pas d'accord une fois la date du match initiale passée, contactez immédiatement votre secrétaire.
3. Remise due à l'impraticabilité du terrain : rencontre doit être rejouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

FORFAITS

Prévenez votre adversaire au plus vite + indiquez le forfait sur la feuille de match. Plus tôt vous agissez, moins l'amende sera importante.

FEUILLE DE MATCH

1. La liste des joueurs doit être envoyée aux arbitres via l'Application au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.
2. Vérification obligatoire de la liste des joueurs adversaires au plus tard 15 minutes avant la rencontre à l'aide des pièces d'identification (photo dans l'application – si joueur non identifiable, via carte d'identité).
3. Minimum 7 joueurs sur le terrain ou sur la feuille de match et maximum 16 joueurs sur la feuille de match.
4. Score doit être rempli par les arbitres à la fin de la rencontre.
5. Toute demande de modification de score doit être introduite via secrétaire de club dans les 5 jours suivant la rencontre.

En cas d'irrégularité concernant les points 1 à 3:

- *Aller trouver le manager et lui demander d'y remédier dans les plus brefs délais*
- *Si ce dernier refuse, en informer l'arbitre et acter un forfait « règlement » de l'équipe adverse sur la feuille de match avant de démarrer une rencontre amicale.*

QUALIFICATIONS :

1. Junior Masters : 35 ans minimum – possibilité de 3 dérogations/recontre pour joueurs de minimum 33 ans.
2. Masters : 45 ans minimum – possibilité de 3 dérogations/recontre pour joueurs de minimum 40 ans.

3. La demande de dérogation doit être obtenue auprès de la fédération via votre secrétaire de club. La dérogation vaut pour une saison.

ARBITRAGE

1. 2 arbitres du club qui reçoit.
2. Absence d'arbitre club : le club en défaut doit désigner un joueur pour arbitrer. Interdiction pour ce joueur de participer à la rencontre.
3. Interdiction de changer d'arbitre en cours de rencontre.

ACCES AUX DUG-OUTS

1. Sont autorisés à accéder aux dug-outs :
 - Joueurs présents sur la feuille de match
 - Coach + 3 membres du staff max présents sur la feuille de match.
2. Seul le coach est autorisé à rester debout dans cette zone et à donner des instructions.

EQUIPEMENTS

1. Numéro de maillot obligatoire :
 - a. Mineurs nationaux : numéros entre 1 à 60
 - b. Mineurs régionaux : numéros entre 1 à 99
2. Au cas où les couleurs des deux équipes prêtent à confusion : équipe visiteuse doit modifier sa tenue.
3. Tenue du gardien doit être d'une couleur distincte de celle des deux équipes.
4. Protège-dents et jambières obligatoires

GENTS ET LADIES

Cette fiche n'est pas exhaustive et doit être lue en complément du Règlement sportif disponible sur www.hockey.be. En cas de contradiction, le Règlement sportif prime sur cette fiche.

Pour toute question : contactez votre secrétaire de club qui est le seul point de contact avec la fédération.

GESTION DES RENCONTRES

*En cas de remise, la nouvelle date de la rencontre doit être communiquée à la fédération, via le secrétariat, au plus tard **4 jours avant la nouvelle date** et ce, afin que celle-ci soit validée par la fédération et adaptée dans Sportlink.*

1. Rencontres reportées doivent toutes être rejouées : avant la dernière journée de championnat.
2. Remise « volontaire » : rencontre doit être jouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

Essayez de fixer la date du match remis à l'avance. Si vous ne trouvez pas d'accord une fois la date du match initiale passée, contactez immédiatement votre secrétaire.

3. Remise due à l'impraticabilité du terrain : rencontre doit être rejouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

FORFAITS

Prévenez votre adversaire au plus vite + indiquez le forfait sur la feuille de match. Plus tôt vous agissez, moins l'amende sera importante.

FEUILLE DE MATCH

1. La liste des joueurs doit être envoyée aux arbitres via l'Application au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.
2. Vérification obligatoire de la liste des joueurs adversaires au plus tard 15 minutes avant la rencontre à l'aide des pièces d'identification (photo dans l'application – si joueur non identifiable, via carte d'identité).
3. Minimum 5 joueurs sur le terrain ou sur la feuille de match et maximum 12 joueurs sur la feuille de match.
4. Score doit être rempli par les arbitres à la fin de la rencontre.
5. Toute demande de modification de score doit être introduite via secrétaire de club dans les 5 jours suivant la rencontre.

En cas d'irrégularité concernant les points 1 à 3:

- *Aller trouver le manager et lui demander d'y remédier dans les plus brefs délais*
- *Si ce dernier refuse, en informer l'arbitre et acter un forfait « règlement » de l'équipe adverse sur la feuille de match avant de démarrer une rencontre amicale.*

QUALIFICATIONS :

1. 35 ans minimum – possibilité de 2 dérogations /rencontre pour joueurs de minimum 33 ans pour autant qu'ils ne soient pas qualifiés Belgian ou Open League.
2. La demande de dérogation doit être obtenue auprès de la fédération via votre secrétaire de club. La dérogation vaut pour une saison.

ARBITRAGE

1. 1 arbitre du club qui reçoit.
2. Absence d'arbitre club : le club en défaut doit désigner un joueur pour arbitrer. Interdiction pour ce joueur de participer à la rencontre.
3. Interdiction de changer d'arbitre en cours de rencontre.

ACCES AUX DUG-OUTS

1. Sont autorisés à accéder aux dug-outs :
 - Joueurs présents sur la feuille de match
 - Coach + 3 membres du staff max présents sur la feuille de match.
2. Seul le coach est autorisé à rester debout dans cette zone et à donner des instructions.

EQUIPEMENTS

1. Au cas où les couleurs des deux équipes prêterent à confusion : équipe visiteuse doit modifier sa tenue.
2. Tenue du gardien doit être d'une couleur distincte de celle des deux équipes.
3. Protège-dents et jambières obligatoires

JUNIOR LADIES

Cette fiche n'est pas exhaustive et doit être lue en complément du Règlement sportif disponible sur www.hockey.be. En cas de contradiction, le Règlement sportif prime sur cette fiche.

Pour toute question : contactez votre secrétaire de club qui est le seul point de contact avec la fédération.

GESTION DES RENCONTRES

*En cas de remise, la nouvelle date de la rencontre doit être communiquée à la fédération, via le secrétariat, au plus tard **4 jours avant la nouvelle date** et ce, afin que celle-ci soit validée par la fédération et adaptée dans Sportlink.*

1. Rencontres reportées doivent toutes être rejouées : avant la dernière journée de championnat.
2. Remise « volontaire » : rencontre doit être jouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

Essayez de fixer la date du match remis à l'avance. Si vous ne trouvez pas d'accord une fois la date du match initiale passée, contactez immédiatement votre secrétaire.

3. Remise due à l'impraticabilité du terrain : rencontre doit être rejouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

FORFAITS

Prévenez votre adversaire au plus vite + indiquez le forfait sur la feuille de match. Plus tôt vous agissez, moins l'amende sera importante.

FEUILLE DE MATCH

1. La liste des joueurs doit être envoyée aux arbitres via l'Application au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.
2. Vérification obligatoire de la liste des joueurs adversaires au plus tard 15 minutes avant la rencontre à l'aide des pièces d'identification (photo dans l'application – si joueur non identifiable, via carte d'identité).
3. Minimum 7 joueurs sur le terrain ou sur la feuille de match et maximum 16 joueurs sur la feuille de match.
4. Score doit être rempli par les arbitres à la fin de la rencontre.
5. Toute demande de modification de score doit être introduite via secrétaire de club dans les 5 jours suivant la rencontre.

En cas d'irrégularité concernant les points 1 à 3:

- *Aller trouver le manager et lui demander d'y remédier dans les plus brefs délais*
- *Si ce dernier refuse, en informer l'arbitre et acter un forfait « règlement » de l'équipe adverse sur la feuille de match avant de démarrer une rencontre amicale.*

QUALIFICATIONS :

1. Minimum 30 ans – pas de dérogation possible
2. Possibilité d'accueillir maximum deux joueuses par rencontre avec une quelconque qualification supérieure – à l'exception de joueuses qualifiées Dames Belgian et Open League Nat.

ARBITRAGE

1. 2 arbitres du club qui reçoit.
2. Absence d'arbitre club : le club en défaut doit désigner un joueur pour arbitrer. Interdiction pour ce joueur de participer à la rencontre.
3. Interdiction de changer d'arbitre en cours de rencontre.

ACCES AUX DUG-OUTS

1. Sont autorisés à accéder aux dug-outs :
 - Joueurs présents sur la feuille de match
 - Coach + 3 membres du staff max présents sur la feuille de match.
2. Seul le coach est autorisé à rester debout dans cette zone et à donner des instructions.

EQUIPEMENTS

1. Numéro de maillot obligatoire :
 - a. Junior Ladies Nat : numéros entre 1 à 60
 - b. Junior Ladies Reg : numéros entre 1 à 99
2. Au cas où les couleurs des deux équipes prêterent à confusion : équipe visiteuse doit modifier sa tenue.
3. Tenue du gardien doit être d'une couleur distincte de celle des deux équipes.
4. Protège-dents et jambières obligatoires

U14-U19

Cette fiche n'est pas exhaustive et doit être lue en complément du Règlement sportif disponible sur www.hockey.be. En cas de contradiction, le Règlement sportif prime sur cette fiche.

Pour toute question : contactez votre secrétaire de club qui est le seul point de contact avec la fédération.

GESTION DES RENCONTRES

*En cas de remise, la nouvelle date de la rencontre doit être communiquée à la fédération, via le secrétariat, au plus tard **4 jours avant la nouvelle date** et ce, afin que celle-ci soit validée par la fédération et adaptée dans Sportlink.*

1. Rencontres reportées doivent toutes être rejouées :
 - a. Pour les nationaux : avant l'avant-dernière journée de championnat.
 - b. Pour les régionaux : avant la dernière journée de championnat
2. Remise « volontaire » :
 - a. Pour les nationaux : rencontre doit être jouée avant la date initiale.
 - b. Pour les régionaux : dans les 60 jours suivants la date initiale de la rencontre
Essayez de fixer la date du match remis à l'avance. Si vous ne trouvez pas d'accord une fois la date du match initiale passée, contactez immédiatement votre secrétaire.
3. Remise due à l'impraticabilité du terrain :
 - a. Pour les nationaux : rencontre doit être rejouée dans les 30 jours suivants la rencontre initiale.
 - b. Pour les régionaux : rencontre doit être rejouée dans les 30 jours suivants la rencontre initiale

FORFAITS

Prévenez votre adversaire au plus vite + indiquez le forfait sur la feuille de match. Plus tôt vous agissez, moins l'amende sera importante.

FEUILLE DE MATCH

1. La liste des joueurs doit être envoyée aux arbitres via l'Application au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.
2. Vérification obligatoire de la liste des joueurs adversaires au plus tard 15 minutes avant la rencontre à l'aide des pièces d'identification (photo dans l'application – si joueur non identifiable, via carte d'identité).
3. Minimum 7 joueurs sur le terrain ou sur la feuille de match et maximum 16 joueurs sur la feuille de match.
4. Score doit être rempli par les arbitres à la fin de la rencontre.
5. Toute demande de modification de score doit être introduite via secrétaire de club dans les 5 jours suivant la rencontre.

En cas d'irrégularité concernant les points 1 à 3:

- *Aller trouver le manager et lui demander d'y remédier dans les plus brefs délais*
- *Si ce dernier refuse, en informer l'arbitre et acter un forfait « règlement » de l'équipe adverse sur la feuille de match avant de démarrer une rencontre amicale.*

QUALIFICATIONS

1. Un joueur ne peut pas participer à plus de 3 rencontres par WE (samedi et dimanche).
2. Une équipe peut accueillir maximum deux Joueurs ayant déjà participé le même jour à une rencontre d'une autre équipe du club de la même catégorie d'âge.
3. Lors des 2 dernières journées de chaque tour et des PO, une équipe peut accueillir maximum 2 joueurs ayant participé à moins de la moitié des rencontres de l'équipe concernée pour le tour en question (ne s'applique pas aux joueurs de la catégorie d'âge inférieure).
4. U19 : Examen d'arbitrage théorique obligatoire.

ARBITRAGE

1. U14-U19 Honneur (1A, 1B) : arbitres nationaux.
Autres divisions nationale et Régionale 1 : 1 arbitre de chaque club
Autres divisions régionales : 2 arbitres du club qui reçoit
2. Absence d'arbitre club : le club en défaut doit désigner un joueur pour arbitrer. Interdiction pour ce joueur de participer à la rencontre.
3. Interdiction de changer d'arbitre en cours de rencontre.

DELEGUE AU TERRAIN

1. Obligatoire pour rencontres arbitrés par des arbitres nationaux.
2. Doit être présent et accueillir les arbitres minimum 45 minutes avant le début de la rencontre.
3. Doit avoir 18 ans minimum.
4. Missions décrites à l'article 28 du Règlement Sportif.

RESPONSABLE CARTES VERTES

Obligatoire pour toutes les rencontres arbitrées par des arbitres nationaux.

ACCES AUX DUG-OUTS

1. Sont autorisés à accéder aux dug-outs :
 - Joueurs présents sur la feuille de match
 - Coach + 3 membres du staff max présents sur la feuille de match.
2. Seul le coach est autorisé à rester debout dans cette zone et à donner des instructions.

EQUIPEMENTS

1. Numéro de maillot obligatoire :
 - a. Nationaux : numéros entre 1 à 60
 - b. Régionaux : numéros entre 1 et 99
2. Au cas où les couleurs des deux équipes prêtent à confusion : équipe visiteuse doit modifier sa tenue.
3. Tenue du gardien doit être d'une couleur distincte de celle des deux équipes.
4. Protège-dents et jambières obligatoires

U7-U12 Régionaux

Cette fiche n'est pas exhaustive et doit être lue en complément du Règlement sportif disponible sur www.hockey.be. En cas de contradiction, le Règlement sportif prime sur cette fiche.

Pour toute question : contactez votre secrétaire de club qui est le seul point de contact avec la fédération.

GESTION DES RENCONTRES

Essayez de fixer la date du match remis à l'avance. Si vous ne trouvez pas d'accord une fois la date du match initiale passée, contactez immédiatement votre secrétaire. La nouvelle date doit être communiquée à la fédération, via le secrétariat, au plus tard 4 jours avant la nouvelle date et ce, afin que celle-ci soit adaptée dans Sportlink.

1. Rencontres reportées doivent toutes être rejouées : avant la dernière journée de championnat.
2. Remise « volontaire » : rencontre doit être jouée dans les 60 jours suivants la rencontre initiale.

Essayez de fixer la date du match remis à l'avance. Si vous ne trouvez pas d'accord une fois la date du match initiale passée, contactez immédiatement votre secrétaire.

3. Remise due à l'impraticabilité du terrain : rencontre doit être rejouée dans les 30 jours suivants la rencontre initiale.

FORFAITS

Prévenez votre adversaire au plus vite + indiquez le forfait sur la feuille de match. Plus tôt vous agissez, moins l'amende sera importante.

FEUILLE DE MATCH

1. La liste des joueurs doit être envoyée aux arbitres via l'Application au minimum 30 minutes avant le début de la rencontre.
2. Nombre de joueurs sur la feuille de match :
 - a. U7-U8 : minimum 3 – maximum 8
 - b. U9 : minimum 4 – maximum 12
 - c. U10-U12 : minimum 6 – maximum 12.

En cas de non-respect de ces minima ou maxima, forfait règlement (une rencontre amicale peut tout de même être jouée).

3. Score doit être rempli par les arbitres à la fin de la rencontre.
4. Toute demande de modification de score doit être introduite via secrétaire club dans les 5 jours de la rencontre.

En cas d'irrégularité concernant les points 1 et 2:

- *Aller trouver le manager et lui demander d'y remédier dans les plus brefs délais*
- *Si ce dernier refuse, en informer l'arbitre et acter un forfait « règlement » de l'équipe adverse sur la feuille de match avant de démarrer une rencontre amicale.*

QUALIFICATIONS :

1. Un joueur ne peut pas participer à plus de 3 rencontres par WE (samedi et dimanche).
2. Une équipe peut accueillir maximum deux Joueurs ayant déjà participé le même jour à une rencontre d'une autre équipe du club de la même catégorie d'âge.
3. Lors des 2 dernières journées de chaque tour et des barrages, une équipe peut accueillir maximum 2 joueurs ayant participé à moins de la moitié des rencontres de l'équipe concernée pour le tour en question (ne s'applique pas aux joueurs de la catégorie d'âge inférieure).

ARBITRAGE

1. U10-U12 Nat : 1 arbitre de chaque club
U9-U12 Reg: 2 arbitres du club qui reçoit
U7-U8 : 1 arbitre du club qui reçoit
2. Absence d'arbitre club : le club en défaut doit désigner une personne pour arbitrer.
3. Interdiction de changer d'arbitre en cours de rencontre.

ACCES A LA SURFACE DE JEU

1. Seul le coach, les arbitres et les joueurs sont autorisés à pénétrer sur le terrain
2. Seul le coach peut donner des instructions aux joueurs

EQUIPEMENTS

1. Au cas où les couleurs des deux équipes prêterent à confusion : équipe visiteuse doit modifier sa tenue.
2. Tenue du gardien doit être d'une couleur distincte de celle des deux équipes.
3. Protège-dents et jambières obligatoires